



**Agir
avec vous !**

**Soutien aux équipes artistiques,
Aide à la création / Aide à la diffusion**

Liste des pièces à fournir pour une demande de subvention

Pour une structure associative ou une structure privée (société culturelle)

- Statuts (dernière version datés et signés),
- Avis de publication au Journal officiel des associations (pour une association)
- Extrait Kbis (pour une société),
- Justificatif INSEE de situation au répertoire SIRET (à l'adresse du siège social)
- Liste des membres du Conseil d'Administration (civilité, nom, prénom, profession) et du Bureau (nom, prénom, fonction) en exercice,
- Rapport d'activité de l'année écoulée,
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale (daté et signé),
- Budget prévisionnel de la demande (budget de la création ou de la diffusion),
- Budget prévisionnel de l'association (budget annuel détaillé de la structure qui porte la demande),
- Comptes annuels de l'année précédente (compte de résultat détaillée, bilan et/ou situation de trésorerie) certifiés par le président ou le commissaire aux comptes s'il y a lieu,
- Rapport du commissaire aux comptes s'il y a lieu
- Décisions attributives des subventions obtenues auprès des autres partenaires financiers (ou état d'avancement des démarches entreprises en ce sens)
- Descriptif détaillé de la demande : présentation de la création/diffusion objet de la demande de subvention : objectifs poursuivis et publics visés (fréquentation, circulation), planning détaillé de création (lectures, résidences, sorties de résidences...) ou de diffusion, représentations prévues (nombre, dates et lieux - prévisionnels ou arrêtés), date et lieu de la première représentation (dans sa forme définitive pour une création), partenariats/collaborations envisagées, médiation culturelle (éducative, pédagogique et/ou de sensibilisation), accompagnement et/ou sensibilisation des publics empêchés ou éloignés, politique tarifaire ...
- Licence(s) d'entrepreneur de spectacle vivant,
- Bilan de la précédente création/diffusion : dates et lieux, nombre de représentations, compte-rendu financier, bilan artistique, bilan de fréquentation...
- Copie des contrats ou lettres d'engagement (préachats, coproductions, promesses d'achat, cessions...),
- Relevé d'identité bancaire ou postal.

Pour tout renseignement

Direction Interventions et Coordination Budgétaire
Services Coordination Financière & Instruction des Subventions Culturelles
1 bd de la Marquette 31090 TOULOUSE Cedex 9
☎ 05 34 33 38 03 ou 05 34 33 38 01
sicb@cd31.fr